

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 6 juin 2016

16-122

OBJET : Modification des représentants pour la commission tourisme, culture, sport et patrimoine – annule et remplace la délibération n°16-84 du 03 mai 2016.

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 6 juin 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

PRESENTS :

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------|------------------------------|
| - ADENOT Dominique | - CLODONG Nicolas | - LE GUILLOU Patrick |
| - ADOMO Caroline | - COCQ François | - LEBEAU Pierre |
| - AMAR Sophie | - CROCHETON Florence | - LIBERT-ALBANEL Charlotte |
| - AVOGNON ZONON Clémence | - DEGRASSAT Alain | - MAFFRE-SABATIER Anne-Marie |
| - BEAUDOUIN Patrick | - DELECROIX Pierre-Michel | - MARTIN Jacques J.P. |
| - BEGAT Jean-Philippe | - DOSNE Olivier | - MARTINEAU Pascal |
| - BENISTI Jacques Alain | - DROUVILLE Sylvain | - MEDINA Marc |
| - BENSOUSSAN Éric | - DUVAUDIER Michel | - OUDINET Michel |
| - BERRIOS Sylvain | - FACCHINI Monique | - PANNETIER Gilles |
| - CADEDU Jean-Luc | - FAUTRE Christian | - PARRAIN Mary France |
| - CAILLEREZ Adrien | - FENASSE Delphine | - PASTERNAK Jean-Jacques |
| - CAMPOS BRETILLON Caroline | - GAILHAC Benoît | - PETTENI Henri |
| - CANALES Chantal | - GAUTRAIS Jean-Philippe | - PINEL Vincent |
| - CAPITANIO Olivier | - GAUVIN Brigitte | - PIO Régis |
| - CAPORAL Chrysis | - GICQUEL Hervé | - RASETTI Christine |
| - CARPENTIER Agnès | - GRESSIER Jean-Jacques | - ROESH Germain |
| - CARREZ Gilles | - GUIGNARD Jean-Jacques | - ROYER Christel |
| - CERCLEY Nicole | - HERBERT Delphine | - RYNINE Christine |
| - CHAMBRE MARTIN Brigitte | - HOUDOT Florence | - SPILBAUER Jean-Pierre |
| - CHARBONNEL Michèle | - JEANNE Laurent | - TOLLARD Virginie |
| - CHARDIN Sylvie | - KARACA Sengul | - TRICOCHÉ Annie |
| - CHAULIEU Stéphane | - KENNEDY Marie | - VISCARDI Jacqueline |
| - CHETARD Catherine | - LAFON Laurent | - VOGUET Jean-François |
| - CIPRIANO Philippe | - LE BIDEAU Dominique | |

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

- Monsieur BARNOYER Thierry a donné pouvoir à Madame PARRAIN Mary France
- Monsieur CARTIGNY Pierre a donné pouvoir à Madame ROYER Christel
- Madame CHABOT Sabine a donné pouvoir à Monsieur BERRIOS Sylvain
- Madame DALLEAU Isabelle a donné pouvoir à Monsieur PINEL Vincent
- Madame DRAI Carole a donné pouvoir à Monsieur ROESH Germain
- Monsieur GAILLARD René a donné pouvoir à Madame CERCLEY Nicole
- Monsieur HERBILLON Michel a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier
- Monsieur LAMBERT Gérard a donné pouvoir à Monsieur GUIGNARD Jean-Jacques
- Monsieur LOUVIGNÉ Robin a donné pouvoir à Monsieur LE BIDEAU Dominique
- Monsieur PAVIE Alain a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal
- Madame PRIMEVERT Catherine a donné pouvoir à Madame CHARBONNEL Michèle
- Madame TRIMBACH Pascale a donné pouvoir à Monsieur BEAUDOUIN Patrick
- Madame ZELIOLI Valérie a donné pouvoir à Madame KARACA Sengul

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160606-16-122-
DE
Date de réception préfecture :

ABSENTS NON REPRESENTES :

- CAMBON Christian
- LACHELACHE Nassim
- RISPAL Yoann
- SEMO Igor
- TRICOT-DEVERT Sylvie

Soit 84 conseillers présents ou représentés,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur GUIGNARD Jean-Jacques

« Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20160606-16-122- DE Date de réception préfecture :

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 06 JUIN 2016

OBJET : Modification des représentants pour la commission tourisme, culture, sport et patrimoine – annule et remplace la délibération n°16-84 du 03 mai 2016.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22,

VU la loi °2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république et notamment son article 59,

VU la création, dans le périmètre de la métropole du Grand Paris, d'établissements publics de coopération intercommunale dénommés « Etablissements Publics Territoriaux »,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T10 dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU la délibération n°16-12 du 08 février 2016 décidant la création de six commissions thématiques au sein de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU la délibération n°16-33 du 29 mars 2016 fixant la composition de ces six commissions à 20 conseillers,

CONSIDERANT que ces commissions sont chargées de donner un avis sur les différentes propositions d'optimisation de fonctionnement du domaine concerné qui leurs sont proposés par les services et que c'est un lieu d'informations des élus et d'échanges permettant de s'approprier le fonctionnement de l'établissement,

CONSIDERANT qu'il convient à présent de modifier les représentants de la commission tourisme, culture, sport et patrimoine,

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de territoire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder aux nominations et aux présentations, à scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,

CONSIDERANT qu'aucun texte législatif ou réglementaire ne prévoit expressément le recours au scrutin secret, pour cette désignation,

DELIBERE,

Nombre de votants : 84

Votre contre : 0

Vote pour : 82

Absentions : 2

PREND ACTE de la démission de Madame Chabot

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation de ces délégués au scrutin secret ;

DESIGNE, les représentants de la commission tourisme, culture, sport et patrimoine :

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20160606-16-122- Date de réception préfecture :

1. Christine RYNINE, Nogent-sur-Marne
2. Alain DEGRASSAT, Nogent-sur-Marne
3. Jean-Jacques PASTERNAK, Nogent-sur-Marne
4. Nicole CERCLEY, Saint-Maur-des-Fossés
5. Jacqueline VISCARDI, Saint-Maur-des-Fossés
6. Marie KENNEDY, Champigny-sur-Marne
7. Sengul KARAKA, Champigny-sur-Marne
8. Catherine PRIMEVERT, Maisons-Alfort
9. Annie TRICOCHÉ, Maisons-Alfort
10. Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Fontenay-sous-Bois
11. Delphine FENASSE, Fontenay-sous-Bois
12. Clémence AVOGNON ZONON, Fontenay-sous-Bois
13. Brigitte GAUVAIN, Vincennes
14. Chantal CANALES, le Perreux-sur-Marne
15. Benoit GAILHAC, Charenton-le-Pont
16. Delphine HERBERT, Charenton-le-Pont
17. Catherine CHETARD, Villiers-sur-Marne
18. Marc MEDINA, Saint-Mandé

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun

Le Président,

Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20160606-16-122-
DE
Date de réception préfecture :